



RECOMMANDATIONS DU FORUM DE LA GRANDE MURAILLE VERTE ET DE LA SOCIETE CIVILE

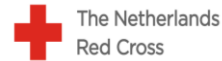
Le Forum de la Grande Muraille Verte et de la Société Civile a eu lieu du 24 au 26 Juillet 2018 à Ouagadougou, Burkina Faso sur le thème « Accélérer la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte : Quelles rôles pour la société civile ? » Près de 100 participants de diverses organisations ont pris part à ce Forum représentant les Etats mettant en œuvre la GMV, les organisations de la société civiles internationales et nationales, les organisations communautaires, les collectivités locales, les partenaires au développement, etc. Les différents débats ont permis de s'accorder sur un certain nombre d'éléments devant accélérer la réduction des écarts dans la mise en œuvre de la Grande Muraille Verte, relier les acteurs et les secteurs pour renforcer la synergie et le changement d'échelle.

Les travaux du Forum ont été précédés par une cérémonie d'ouverture présidée par Monsieur le Conseiller technique du Ministre de l'Environnement, de l'Économie Verte et du Changement Climatique du Burkina Faso. Au présidium de la cérémonie d'ouverture étaient également présents Monsieur le Coordonnateur de AU-SAFGRAD représentant Mme la Commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'UA, Monsieur le Directeur régional de l'UICN/PACO, Monsieur le Représentant du Secrétariat permanent des ONG (SPONG), Monsieur le Coordinateur National de l'Initiative Grande Muraille Verte du Burkina Faso. Etaient également présents au Forum, Messieurs les Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Sénégal, du Niger, de Djibouti et de la Mauritanie, Madame la représentante du Coordinateur de l'Initiative Grande Muraille Verte du Nigeria, Messieurs les représentants des Coordinateurs de l'Initiative Grande Muraille Verte du Mali et du Tchad. Le message fort pour ouvrir les travaux était de rappeler que le Forum GMV et Société civile doit être un dialogue débarrassé de méfiance, de suffisance et de préjugés.

Ainsi, durant les trois jours de travaux, les différents acteurs ont mis un accent sur la nécessité pour eux de promouvoir et de s'approprier le concept de la Grande Muraille Verte. D'où la nécessité de revenir sur ce qu'elle est véritablement.

- La GMV est avant tout **un Programme intersectoriel et intégré** prenant en compte les réalités socioéconomiques et écologiques des zones arides et semi-arides d'Afrique.
- La lutte contre la désertification est **un enjeu de développement majeur** dont la réalisation sera l'œuvre d'une action collective ou ne le sera pas.
- La GMV va au-delà des aspects **résilience/humanitaire** pour embrasser le développement intégré des communautés.



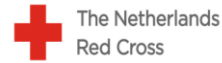


- La GMV **n'est pas et n'a jamais été une ligne d'arbres** allant de Dakar à Djibouti, même si elle accorde une place importante aux questions de restauration des écosystèmes, de reforestation et d'afforestation. Il s'agit surtout d'une **métaphore exprimant un ensemble d'activités visant à renforcer les capacités de résilience/développement** des personnes et des écosystèmes et à mettre en place une mosaïque de Hub ruraux de développement qui permettent aux hommes, aux femmes et aux jeunes des zones arides de vivre décemment chez eux, sans conflits pour l'accès et le contrôle des ressources et sans migrations forcées et/ou écologiques.
- La Grande Muraille Verte est un programme qui permet de fédérer et de renforcer les synergies dans la mise en œuvre des 3 Conventions de Rio (Désertification, Changement Climatique et diversité biologique) et de développer des actions permettant d'étendre aux zones arides, les efforts des gouvernements pour l'atteinte des Objectifs du Développement Durable et des aspirations de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine: « l'Afrique que nous voulons ». En cela, elle interpelle fortement la communauté des OSC qui doit travailler à **établir des passerelles entre l'GMV et ces objectifs régionaux et globaux de développement durable**.
- Enfin les participants ont convenu de l'importance capitale de l'impact positif que les actions de la GMV peuvent apporter sur **l'atténuation des changements climatiques, en améliorant le stockage de carbone dans les sols et la biomasse**. En effet, si aucune action n'est prise pour contrer les risques climatiques, toutes les autres actions en faveur des populations seraient vaines.

Conclusions des travaux

Après s'être mis d'accord sur la nature de l'Initiative de la Grande Muraille Verte, différents aspects ont été mis en exergue pour faciliter une collaboration symbiotique entre la société civile internationale et nationale, les structures étatiques, les collectivités locales, les organisations communautaires, etc. Parmi ces aspects, on notera essentiellement : (i) la coordination et la synergie des acteurs, (ii) la communication et la gestion des connaissances, (iii) le suivi-évaluation, (iv) la mobilisation des ressources, (v) la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.





Coordination et synergie des acteurs

La coordination effective a été identifiée comme l'un des aspects à prendre en compte pour favoriser une meilleure implication de la société civile. A cet effet, diverses recommandations ont été faites :

- Les différents acteurs doivent travailler à l'implication effective de la société civile, y compris les groupes de femmes, de jeunes, de pasteurs, etc. dans la mise en œuvre de l'IGMVSS
- Développer une synergie axée sur l'intérêt des communautés et non sur des bases pécuniaires.
- Encourager et faciliter le rapprochement entre les structures nationales de coordination de la GMV et les OSC.
- Mettre sur pied des mécanismes capables de faciliter la descente et la remontée des informations.
- Les différents acteurs de la société civile doivent aligner leurs interventions sur le cadre de résultats de la GMV et les différents plans d'action nationaux.
- Les agences nationales de la GMV devraient renforcer leur collaboration avec les collectivités locales et mettre sur pied un cadre de communication dynamique et inclusif qui informe de la vision correcte et des objectifs de la GMV.
- La société civile, à travers les organisations faitières, est encouragée à mobiliser les groupes au niveau national et renforcer les alliances nationales promues par les agences/coordinations nationales de la GMV.
- Mettre sur pied des mécanismes pour la capitalisation des expériences et des bonnes pratiques obtenues dans le cadre de la Grande Muraille Verte.
- **Définir des critères de labélisation** sur la base du Cadre de résultats de la GMV et les plans d'action nationaux.
- L'Etat et les OSC doivent encourager la mutualisation des ressources (financières ou humaines) pour faciliter la mise en œuvre des projets dans le cadre de la GMV.
- Les structures étatiques doivent assurer leur rôle régalien afin de tirer profit de la présence des OSC sur le terrain.
- Renforcer le partenariat opérationnel avec les OSC ayant fait leurs preuves dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV.
- Prendre en considération les plateformes existantes pour éviter les compétitions entre les différents acteurs.
- Mettre l'Homme au centre de toutes les initiatives pour faciliter la collaboration/complémentarité entre les OSC et les structures gouvernementales dans la mise en œuvre de la GMV.



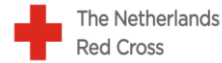


Communication et gestion des connaissances

Les participants sont également tombés d'accord sur la nécessité de renforcer les activités de communication entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de la GMV. La société civile, très impliquée dans les communautés, a un rôle central à jouer dans la promotion et l'appropriation des objectifs de l'Initiative par les populations. A cet effet, les recommandations suivantes ont été faites :

- Renforcer les efforts de communication pour permettre une **appropriation** par les populations et les différents acteurs du **concept** de Grande Muraille Verte.
- Prendre des mesures pour vulgariser la stratégie harmonisée et le Cadre de résultats.
- **Développer une communication axée** sur les résultats pour faciliter la mobilisation des ressources.
- **Encourager le rôle des ONG** dans le travail d'éducation environnementale au-delà de leurs activités de reboisement.
- Renforcer la communication et prendre en considération les communautés locales en traduisant les contenus en langues locales et en utilisant les supports innovants et adaptés à leur contexte.
- **Pour la plateforme de partage d'informations**, le Forum encourage la CUA et les autres acteurs à **faire de cette question une priorité** lors de la réunion de suivi de la mise en œuvre des recommandations de ce Forum qu'elle compte organiser dans les prochains mois.
- Afin de faciliter les discussions autour de cette plateforme, le Forum a invité la CUA à partager la note conceptuelle de la plateforme développée en 2013 et discutée lors du Comité de pilotage en 2014. Chaque institution intéressée par le projet de plateforme pourrait enrichir cette note conceptuelle des propositions qu'elle met sur la table de manière à faciliter la mise en place d'une plateforme unique.
- **Créer une liste de diffusion des OSC souhaitant s'impliquer dans la mise en œuvre de la GMV que l'UA a recensé et des participants au Forum** pour faciliter la collaboration entre les membres de la société civile soutenant la réalisation des objectifs de la GMV.





Suivi et évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative

Les OSC sont des acteurs importants avec un rôle clé à jouer dans le suivi et l'évaluation de l'Initiative.

Sur ce point, ce qui suit a été encouragé :

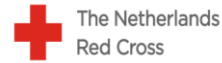
- Encourager l'appropriation du cadre des résultats et les plans d'action nationaux pour faciliter le travail de suivi et évaluation.
- Développer un modèle de rapportage qui prend en compte les spécificités de l'activité de la société civile dans le cadre de la mise de l'IGMV.
- Impliquer les OSC dans la prochaine révision de la Stratégie harmonisée et du Cadre de résultats en vue de son alignement sur le nouvel agenda de l'UNCCD.

Mobilisation des ressources

La mise en œuvre effective ne saurait voir le jour si les différentes parties prenantes n'ont pas les moyens financiers nécessaires pour matérialiser le programme au sein des communautés. Les OSC et les autres acteurs, afin de contribuer à une mobilisation plus importante des ressources, ont été interpellés sur les points suivants :

- Encourager le développement des produits du terroir et leur labélisation.
- Explorer les opportunités de financement de la diaspora pour soutenir les activités de la GMV (mécénat pour les entreprises sociales).
- Mettre un accent sur la dimension socioéconomique de l'Initiative en explorant par exemple les niches d'emploi pour la jeunesse.
- Renforcer les efforts de mobilisation de ressources et explorer les possibilités de mobilisation des financements innovants, y compris le recours à l'expertise de la diaspora africaine et à leurs transferts monétaires et financiers.
- **Créer des guichets au niveau des fonds nationaux existant et particulièrement des fonds pour l'environnement**, pour financer les activités de la Grande Muraille Verte portées par les OSC au niveau national.
- Les partenaires financiers et techniques doivent davantage s'impliquer dans la mise en œuvre de l'Initiative.
- **Renforcer la capacité financière des communautés** à travers le développement des activités génératrices de revenus (cas des filières Balanites et Lait au Sénégal et en Mauritanie, de la filière dattes au Tchad et de la filière Gomme arabique au Tchad, Soudan, etc.).
- **Rendre inclusive la révision de la stratégie régionale harmonisée de mise en œuvre de l'IGMVSS et de son cadre de résultat**, afin que l'ensemble des acteurs puisse partager une vision et une stratégie commune et faciliter la mobilisation des ressources.





Coopération Sud-Sud et Nord-Sud

La coopération est l'un des principes fondamentaux de la mise en œuvre de l'Initiative de la Grande Muraille Verte comme le souligne sa Stratégie régionale harmonisée. La Société civile joue un rôle clé dans le cadre de la coopération et les participants ont convenu de la nécessité de renforcer la coopération Sud-Sud et Nord-Sud.

- **Encourager l'implication des ONG** dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et le développement de projets transfrontaliers.
- **Promouvoir le réseautage, les coalitions et les consortiums** tout en s'assurant que les principes de transparence, de redevabilité, de solidarité, de complémentarité, de bonne gouvernance et de leadership assumé prévalent dans la dynamique de coopération. De tels réseaux faciliteront la mobilisation des ressources et la mutualisation des efforts à l'image de ce qu'a pu faire le réseau des éleveurs de l'Afrique de l'Ouest qui, en l'espace d'une décennie ont permis la prise en compte effective de la problématique pastorale dans les politiques de développement.
- **Mettre en place un Roster des experts OSC** et voir comment utiliser cette expertise pour l'élaboration des projets bancables, des projets accessibles aux financements innovants (GCF, PPP, Diaspora, etc.) et faciliter l'opérationnalisation et la généralisation des « Pôles de Services ». **La Commission de l'UA est encouragée** à cet effet, à faire le point sur l'appel à manifestation d'intérêt qui avait été fait en 2016 pour mobiliser la société civile africaine pour la mise en œuvre de la GMV, et de **s'assurer que ce Roster des OSC est finalisé** dans les meilleurs délais, mis en ligne et utilisé par les acteurs pour la promotion de la coopération Sud-Sud, la coopération inter OSC et la coopération entre structures étatiques, secteur privé et OSC.
- **Les OSC doivent contribuer à la génération des connaissances et des évidences dans le cadre de la GMV**, y compris dans le domaine des connaissances traditionnelles.
- **Promouvoir la collaboration avec les collectivités locales et l'intercommunalité** et cela au-delà même des frontières nationales.
- **Promouvoir le principe de solidarité** pour renforcer la confiance au sein des réseaux.
- **Renforcer les capacités des OSC du Sud** pour faciliter la mobilisation des ressources.
- Développer aux différents niveaux des stratégies pour **l'implication de la société civile pastorale** dans la mise en œuvre de l'IGMVSS conformément aux conclusions et recommandations de la 4^{ème} session du Comité de Pilotage régionale de la GMV.
- Promouvoir la coopération Sud-Sud entre les OSC africaines et les OSC intéressées d'Asie et d'Amérique Latine, notamment sur l'échange d'expérience, le renforcement des capacités, la protection et la valorisation des savoirs traditionnels ainsi que le transfert de technologie.

